



Comment va se passer le retour à l'école

Mardi, les écoles maternelles et primaires vont rouvrir, suivies, une semaine plus tard, par le collège. Tout est prêt, affirment les élus.

« **L'idée était de mettre en place tout ce qui est possible avec les contraintes que nous avons**, explique Tristan Duval, maire. **Mais nous sommes dans une zone verte, les parents seront plus enclins à mettre leurs enfants à l'école.** »

La date de retour en classe est prévue le 12 mai pour les grandes sections de maternelles, CP et CM2, que ce soit pour le public ou le privé. « **Nous avons, pour l'instant, une quarantaine d'élèves qui seraient de retour** », concède Sébastien Delanoë, élu chargé des affaires scolaires. Les autres classes rentreront mardi 25 mai, en accord avec le plan départemental mis en place par l'Éducation nationale.

15 élèves maximum, mais un accueil assuré

Les classes seront limitées à 15 élèves maximum. « **Nous partons du principe, à Cabourg, que nous accueillerons, à l'école publique, tous les jours, l'ensemble des enfants qui se présenteront**, reprend l'adjoint aux affaires scolaires. **Les classes seront doublées, à partir du moment où un 16^e élève se présentera** ». Concrètement, « **à partir de 16 élèves nous formerons deux groupes, l'un composé éventuellement d'élèves décrocheurs ou qui n'ont pas eu la possibilité de suivre pendant le confinement, qui sera amené à venir tous les jours avec l'enseignant. Pour les autres, ils seront, un jour sur deux, avec l'enseignant, et le suivant avec les équipes du service municipal de la Ville.** »

Les services périscolaires sont maintenus, même si la ville invite les familles à y laisser leurs enfants seulement s'ils ont des impératifs de travail.

Le restaurant scolaire a été étudié afin de préserver le protocole de distanciation, à travers des contingences, un sens de circulation et des aménagements. De même, chaque école bénéficie de deux entrées suivant la classe des enfants. Le 25 mai, la rentrée se fera en horaire décalé par classe. Les masques sont proscrits à l'école maternelle, autorisés, mais pas obligatoires, en primaire, en revanche, les parents sont

activement invités à en porter. Ces règles seront maintenues jusqu'à nouvel ordre. « **Ce sont des habitudes qui vont devoir se mettre en place, même si cela va être anxiogène au début** », conclut Sébastien Delanoë.

Reste le collège, qui ouvrira ses portes le 18 mai, sauf si l'académie décide qu'il s'agit d'une prérentrée pour les enseignants, auquel cas la rentrée aurait lieu le 19, pour les 6^e et 5^e, puis une semaine plus tard pour les 4^e et 3^e. « **Cela concerne l'ensemble des collèges du canton de Cabourg** », précise Emmanuel Porc, conseiller départemental.



De gauche à droite : Sébastien Delanoë, maire adjoint aux affaires scolaires, Tristan Duval, maire, Emmanuel Porcq, maire adjoint et conseiller départemental. Les élus ont mis au point des protocoles permettant le retour des élèves à l'école en toute sécurité sanitaire. Ouest-France